

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DATE DE CONVOCATION 08/11/2022	L'an deux mille vingt deux Le 14 novembre à 20 h 00
DATE D’AFFICHAGE 08/11/2022	Les membres du conseil municipal se sont réunis sous la présidence de Madame Nathalie DONATIN, Maire.
ENVOI EN PRÉFECTURE 21 NOV. 2022	Etaient présents : Mme Nathalie Donatin, Maire. Mmes Brioul, Delbecque, Lanfranc de Panthou, Perrier, MM Deau, Gué, Joubin, Le Bourgeois, Adjointes. Mmes Grenèche, Héroult, Letourneur, Le Déroff, Roux, Vandercamère-Desmortreux, MM. Courteille, Deloget, Fouchet, Grelier, Monsimier, Pignorel, Le Rétif, Simon, Stoffel, Conseillers.
NOMBRE DE MEMBRES EN EXERCICE : 27 PRÉSENTS : 24 VOTANTS : 26	Absents excusés : M. Péru a donné pouvoir à M. Joubin M. Bouchard a donné pouvoir à M. Le Rétif Mme Quesnel Secrétaire de séance : M. Alain Courteille

OBJET : REVISION DE LA COMPOSITION DE LA COMMISSION CULTURE, ANIMATION ET VIE ASSOCIATIVE

Suite à la démission des conseillers municipaux Alexis LEFEVRE et Aline LEGASTELOIS, qui siégeaient à la commission « Culture, animation et vie associative », il convient de désigner deux nouveaux membres, conformément à l'article L.2121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT).

Pour rappel, les membres suivants ont été désignés lors du conseil municipal du 18 octobre 2021 :

- Nathalie DONATIN
- Alexandra PERRIER
- Eric DELOGET
- Marie-Hélène BRIOUL
- Laetitia DE PANTHOU
- Stéphanie DELBECQUE
- Alexis LEFEVRE
- Benoît LE RETIF
- Aline LEGASTELOIS
-

Madame Isabelle LE DEROFF est candidate pour remplacer Monsieur LEFEVRE et Monsieur FOUCHET est candidat pour remplacer Madame LEGASTELOIS.

Le conseil municipal s'accorde pour procéder au vote à main levée.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal désigne au sein de la commission « Culture, animation et vie associative », les 9 membres suivants :

- Nathalie DONATIN
- Alexandra PERRIER

- Eric DELOGET
- Marie-Hélène BRIOUL
- Laetitia de PANTHOU
- Stéphanie DELBECQUE
- Isabelle LE DEROFF
- Benoît LE RETIF
- Christian FOUCHET
-

Et autorise Madame la Maire à signer tout acte nécessaire à la mise en œuvre de la présente délibération.

La Maire,




Nathalie DONATIN

PREFECTURE DU CALVADOS
22 NOV. 2022
COURRIER